

Serment envers mes patients

Je traiterai les personnes malades selon le meilleur de ma capacité et de mon jugement, cherchant toujours à ne faire aucun mal. En toute occasion où je prendrai soin d'un patient en phase terminale, j'obtiendrai à celui-ci le confort optimal jusqu'à ce que mort naturelle s'ensuive.

J'honorerai également les souhaits de mon patient de ne pas prolonger le processus de la mort par des soins inutiles. Je ne dispenserai jamais de médicament dans le but délibéré d'entraîner la mort même si on me le demande, et je ne suggérerai pas, non plus, le suicide.

J'affirmerai et garderai toujours ces principes éthiques avec intégrité, reconnaissant que toute vie humaine est intrinsèquement précieuse.

